



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
JANVIER 2017 · VOLUME 14 · NUMÉRO 1



Spécial budget 2017

LE MOT DU MAIRE

p. 2

LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

p. 4 - 5

RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME 2016

p. 7

Gel de taxes pour une 2^e année consécutive et priorités 2017

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente, au nom du conseil municipal et des employés municipaux, les prévisions budgétaires pour l'année 2017. Ce budget est le résultat d'un travail en continu réalisé tout au long de l'année. Pour parvenir à ces résultats, nous avons toujours gardé en tête la capacité de payer des citoyens et le maintien des services pour améliorer la qualité de vie.

Comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent, nos efforts au cours de l'année 2016 ont porter fruit. Pour la deuxième année consécutive nous vous présentons un gel de taxes. Malgré une diminution des revenus et une augmentation des dépenses incompressibles (ex. : électricité), les tarifs demeurent les mêmes.

Peu de municipalités au Québec ont réussi cet exploit. Pour y arriver, nous devons saluer les efforts d'une équipe professionnelle et dédiée qui a compris nos objectifs. C'est ensemble que nous avons pris les moyens de les atteindre, ce qui nous a permis de diminuer l'endettement pour une troisième année consécutive.

Quatre grandes priorités ont été établies et ont guidé nos choix :

- La voie de contournement ferroviaire;
- La reconstruction du centre-ville basée sur des principes d'éco-responsabilité;
- L'optimisation;
- La mise en valeur du parc industriel.

Nous entreprenons une année qui sera marquée par de nombreux projets d'envergure qu'ils soient privés ou publics. Nous vous invitons à en prendre connaissance à la page 6. La majorité des projets qui seront réalisés par la Ville seront financés en partie ou dans leur entièreté par des programmes d'aides et des subventions.

Les projets de reconstruction spécifiques au centre-ville seront annoncés au cours de l'année. Vous pouvez suivre les avancées à l'adresse : www.reconstruction-lac-megantic.ca.

En terminant, nous entamons cette année avec espoir et confiance. Une autre année de défis nous attend. Sachez que nous travaillons avec acharnement afin d'atteindre nos objectifs.



Jean Guy Cloutier

Jean Guy Cloutier
Maire

Pour consulter la version intégrale du budget

<http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/la-ville/finances/situation-financiere/>

Nouveau

Dernière version papier



Savoir et vivre ma ville

Faites-nous parvenir vos adresses courriels

info@ville.lac-megantic.qc.ca

1^{ère} parution en mars 2017

Bonne nouvelle!

Le MEG sera maintenant en version électronique

Inscrivez-vous à l'infolettre électronique
Pour tout savoir et vivre la Ville
À l'avenir vous recevrez
vos nouvelles par courriels

Le calendrier des matières résiduelles ainsi que la programmation loisirs, culture et activités communautaires vont vous être livrés par la poste.

Les priorités pour 2017

Voie de contournement

Reconstruction du centre-ville basée sur des principes écoresponsables

Optimisation des ressources

Mise en valeur du parc industriel

Les faits saillants du budget 2017

Budget équilibré de 16 882 900 \$

Diminution de 0,3 % (45 600 \$)

Gel de tous les taux de taxation

**Gel de tous les taux de tarification
pour les services**

Les comptes de taxes municipales

Les comptes de taxes municipales pour 2017 seront postés le 28 février prochain.

Les dates d'échéance seront le 30 des mois de mars, mai, juillet et septembre. Si cette date est un jour de congé, l'échéance sera reportée au jour ouvrable suivant.

Il est possible d'effectuer le paiement du compte de taxes par la poste, au comptoir de la Ville, par Internet, via le site de votre institution financière, au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière.

Si vous payez par la poste, par Internet, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière, prévoyez un certain nombre de jours ouvrables avant l'échéance.

Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2017

Mardi 17 janvier	Mardi 18 avril	Mardi 11 juillet	Mardi 3 octobre
Mardi 21 février	Mardi 16 mai	Mardi 15 août	Mardi 21 novembre
Mardi 21 mars	Mardi 20 juin	Mardi 19 septembre	Mardi 19 décembre

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 3^e mardi
du mois à 19 h 30, à la salle
J.-Armand-Drouin de
l'hôtel de ville.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN CLOUTIER
Conseiller district Agnès



JASMIN BRIÈRE
Conseiller district Fatima



PIERRE MERCIER
Conseiller district Centre-ville



JEAN BILODEAU
Conseiller district Québec-Central



PIERRE LATULIPPE
Conseiller district Vieux-Nord



JULIE MORIN
Conseillère district Montignac

SOMMAIRE DU BUDGET

Revenus	2017	2016	Écart	%
Taxes et tarifications	10 077 100	10 092 600	(15 500)	(0,2)
Paiement tenant lieu de taxes	696 900	705 700	(8 800)	(1,2)
Transferts	872 500	973 200	(100 700)	(10,3)
Services rendus	3 759 300	3 976 100	(216 800)	(5,5)
Imposition de droits	267 000	237 600	29 400	12,4
Amendes et pénalités	204 700	246 400	(41 700)	(16,9)
Intérêts	101 300	107 600	(6 300)	(5,9)
Autres revenus	216 600	216 500	100	0,0
Affectations	687 500	372 800	314 700	84,4
Total	16 882 900	16 928 500	(45 600)	(0,3)

Dépenses	2017	2016	Écart	%
Rénumération	5 258 400	5 142 800	115 600	2,2
Charges sociales	1 110 300	1 069 100	41 200	3,9
Biens et services	5 860 000	5 787 800	72 100	1,2
Contributions à des organismes	1 341 600	1 285 300	56 300	4,4
Autres objets	1 000	1 400	(400)	(28,6)
Frais de financement	1 105 700	1 232 200	(126 500)	(10,3)
Remboursement de la dette à long terme	1 922 700	2 048 100	(125 400)	(6,1)
Affectations	283 200	361 800	(78 600)	(21,7)
Total	16 882 900	16 928 500	(45 600)	(0,3)

« Nous sommes fiers de ce budget car nous subissons toujours les contrecoups de la tragédie ferroviaire du 6 juillet 2013. Également, nous avons dû faire face à une diminution de revenus et une augmentation des dépenses incompressibles. De plus, comme les autres municipalités québécoises, plusieurs nouvelles responsabilités qui comportent elles aussi des coûts additionnels nous ont été dévolues. Malgré tout, nous avons atteint des objectifs ambitieux. »

Marie-Claude Arguin, directrice générale



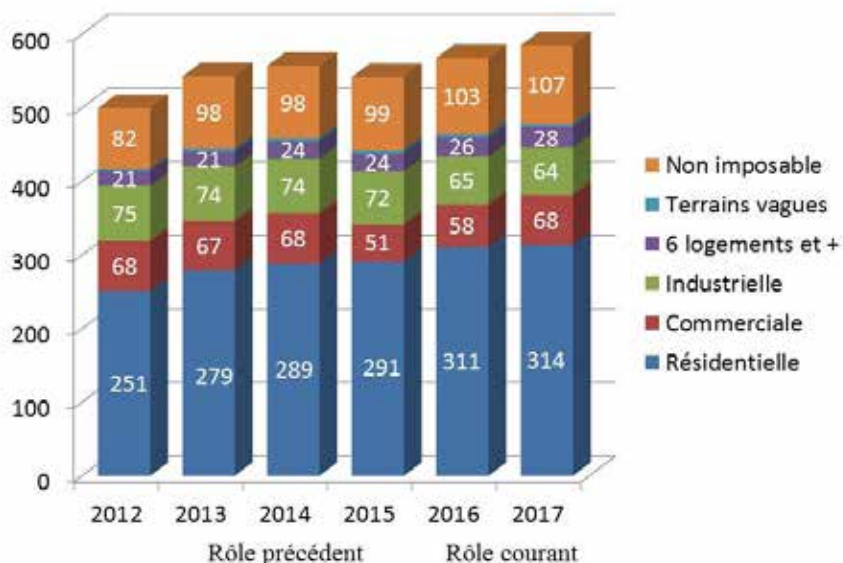
TAUX DE TAXATION POUR 2016

	2017	▼/▲/=	2016
Taux résidentiel	1,2750 \$ / 100 \$	=	1,2750 \$ / 100 \$
Taux 6 logements et plus	1,3544 \$ / 100 \$	=	1,3544 \$ / 100 \$
Taux terrains vagues desservis	2,5500 \$ / 100 \$	=	2,5500 \$ / 100 \$
Taux non-résidentiel (commercial)	2,6627 \$ / 100 \$	=	2,6627 \$ / 100 \$
Taux industriel	2,8327 \$ / 100 \$	=	2,8327 \$ / 100 \$

TARIFICATION DES SERVICES

	2017	2016
Aqueduc	156 \$ / logement	156 \$ / logement
Aqueduc - piscine	45 \$ / immeuble	45 \$ / immeuble
Aqueduc - compteur	0,76 \$ / m ³	0,76 \$ / m ³
Épuration	148 \$ / logement	148 \$ / logement
Épuration - compteur	0,63 \$ / m ³ d'eau	0,63 \$ / m ³ d'eau
Déchets	99 \$ / logement	99 \$ / logement
Compostables	33 \$ / logement	33 \$ / logement
Collecte sélective	48 \$ / logement	48 \$ / logement

L'ÉVOLUTION DU RÔLE FONCIER DEPUIS 5 ANS



Quelques décisions importantes pour 2017

Diminution du salaire des élus

Construction d'une nouvelle caserne incendie

Efforts d'optimisation en regard du maintien des services aux citoyens

Changements dans les moyens de communication avec le citoyen, passer au mode numérique

Réfection des infrastructures souterraines et de surface de la rue Papineau

Investissements majeurs pour le développement du camping Baie-des-Sables (boucles trois services et prêt-à-camper)

Recherche de concessionnaires pour les restaurants actuellement gérés par la Ville



« Outre le centre-ville historique, ce tableau nous démontre que nous nous retrouvons sensiblement avec la même assiette fiscale qu'avant les événements de juillet 2013. Nous poursuivrons nos efforts d'optimisation, et ce, dans plusieurs secteurs des services offerts aux citoyens. »

Luc Drouin, trésorier

Le programme triennal d'immobilisations tient compte des montants totaux de la valeur des investissements projetés pour les trois prochaines années.

Programme triennal d'immobilisations	2017	2018	2019	Total
Sécurité publique				
Caserne incendie	3 090 000			3 090 000
Camion citerne autopompe		450 000		450 000
Autopompe			450 000	450 000
Transport				
Prolongement - Rue Horizon	350 000			350 000
Ponceau ferroviaire - Desserte parc industriel	150 000			150 000
Remplacement véhicule no 50		30 000		30 000
Hygiène du milieu				
Infrastructures souterraines - Rue Papineau de Villeneuve à Cousineau	1 500 000			1 500 000
Infrastructures souterraines - Rue Saint-Édouard	270 000			270 000
Infrastructures souterraines - Rue Salaberry du viaduc à La Fontaine		875 000		875 000
Infrastructures souterraines - Rue Cliche de Salaberry à Notre-Dame		500 000		500 000
Loisirs et Culture				
Baie-des-Sables - Transformation de boucles existantes	431 482			431 482
Baie-des-Sables - Achat de tentes prêtes à camper (2)	40 000			40 000
Baie-des-Sables - Nouveaux chalets (8)		480 000		480 000
Baie-des-Sables - Piscine creusée		75 000		75 000
Baie-des-Sables - Débarcadère descente de bateaux et quais base plein-air		75 600		75 600
Centre de ski - Parc à neige		50 000		50 000
Baie-des-Sables - Nouveaux chalets secteur base plein-air (4)			400 000	400 000
TOTAL	5 831 482	2 535 600	850 000	9 217 082

« Une saine planification permet de maximiser les apports financiers du gouvernement et de subventions pour payer ces investissements. »

Jean-Guy Cloutier, maire

Le tableau ci-dessous démontre le coût total, assumé par les contribuables de Lac-Mégantic, pour les différents projets.

Investissement net 2017	Montant brut	Subvention	Partenaires	Secteur	Montant net
Sécurité publique					
Caserne incendie	3 090 000	2 142 000	303 550		644 450
Transport					
Prolongement - Rue Horizon	350 000			262 500	87 500
Ponceau ferroviaire - Desserte parc industriel	150 000				150 000
Hygiène du milieu					
Infrastructures souterraines - Rue Papineau de Villeneuve à Cousineau	1 500 000	1 500 000			-
Infrastructures souterraines - Rue Saint-Édouard	270 000	270 000			-
Loisirs et culture					
Baie-des-Sables - Transformation de boucles existantes	431 482				431 482
Baie-des-Sables - Achat de tentes prêtes à camper	40 000				40 000
TOTAL	5 831 482	3 912 000	303 550	262 500	1 353 432

Investissements sur le territoire de la ville de Lac-Mégantic

L'année 2016 a été relativement modeste en terme d'investissement sur le territoire de la ville de Lac-Mégantic. Ces investissements s'élèvent à près de 11 millions. Cela s'explique par la diminution de projets d'envergure et la fin de la reconstruction des infrastructures de rues qui a mobilisée toutes les équipes.



Au total, 557 permis ont été délivrés sur le territoire. Parmi ceux-ci, on compte la construction de 11 nouvelles résidences unifamiliales et 3 résidences multifamiliales qui correspondent à un total de 21 nouvelles unités d'habitation soient une augmentation de 4 unités par rapport à 2015.

Avec la réouverture complète du centre-ville sinistré, les perspectives d'investissements en 2017 s'annoncent très intéressantes. D'ailleurs, plusieurs projets majeurs sont en cours de développement et pourraient voir leur aboutissement cette année.

Le Service d'urbanisme désire rappeler aux citoyens que **tous les travaux de rénovation sont assujettis à l'obtention OBLIGATOIRE d'un permis.**

À défaut d'obtenir votre permis vous vous exposez ainsi que votre entrepreneur, à d'importantes sanctions pénales.

À noter également que pour toutes demandes de permis ou de certificats situés au centre-ville, sur les rues Laval, Salaberry et Agnès, il faut compter environ 4 semaines avant l'émission d'un permis ou certificat qui est assujettie au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

L'objectif de ce programme est d'assurer l'harmonisation des projets de construction, de rénovation et d'affichage extérieur sur les artères principales de la ville.



Programme de revitalisation 2017

Afin de poursuivre le développement résidentiel sur son territoire, la Ville de Lac-Mégantic a reconduit, en décembre dernier, le programme de crédit de taxes foncières pour toutes nouvelles constructions résidentielles unifamiliales qui se construiront au cours de l'année 2017, sur une grande partie du secteur de la ville. Ce programme comporte de grands avantages.



RÉSIDENCE UNIFAMILIALE :

- 100 % des taxes foncières de l'année un de la valeur ajoutée au rôle;
- 100 % des taxes foncières de l'année deux de la valeur ajoutée au rôle;
- 100 % des taxes foncières de l'année trois de la valeur ajoutée au rôle;
- 50 % des taxes foncières de l'année quatre de la valeur ajoutée au rôle;
- 50 % des taxes foncières de l'année cinq de la valeur ajoutée au rôle.

Faire l'achat d'un terrain afin d'y construire votre résidence est probablement l'une des plus grandes décisions financières et de changement de style de vie que vous aurez à prendre au cours de votre vie. C'est pourquoi, il faut s'assurer que votre nouveau quartier soit en mesure de répondre entièrement à vos besoins présents et futurs. Le Service d'urbanisme de la Ville de Lac-Mégantic se met à votre entière disposition pour répondre à vos questions. Un plan des terrains vacants pour la construction résidentielle est également disponible.

Pour rejoindre le Service d'urbanisme : 819 583-2441

**LOI
SIRS**

Le **CAMP** de la **RELÂCHE** Un triathlon extrême... ment **rigolo**

Du 27 février au 3 mars 2017, pour les 5 à 12 ans !

2017

Thème du camp :


CANADA MINI | CANADA COOL

PATINE, NAGE, COURS... LÂCHE TON FOU !!!

INSCRIPTIONS

du 30 janvier au 20 février

 Au Centre sportif Mégantic,
durant les heures d'ouverture de l'accueil.

Avoir en votre possession lors de l'inscription :

- ⇒ Numéro d'assurance sociale du ou des parents
- ⇒ Carte d'assurance maladie du ou des enfants à inscrire.

Deux groupes d'âges :

CANADA MINI (5 à 8 ans) | **CANADA COOL** (9 à 12 ans)

Coût :

À LA SEMAINE :

Résident : 76 \$

Non-résident : 152 \$

À LA JOURNÉE :

Résident : 20 \$

Non-résident : 40 \$

 Inscription **OBLIGATOIRE** dans les deux cas.
Le paiement complet est exigé lors de l'inscription.


Glace • Piscine • Circuit d'exercices • Et bien plus !

Centre sportif Mégantic, 5400 rue Papineau, Lac-Mégantic (Qc) G6B 0B9

 Téléphone: 819 583.0630 | esm@ville.lac-megantic.qc.ca

CARNIVAL
MÉGANTIQUE

5 ANS
DÉJÀ!

DU 24 AU 26 FÉVRIER

ENTRÉE
GRATUITE

GLISSADE SUR TUBE,
PALMARÈS 150 DE PARTICIPATION,
CIRCUIT DE PHOTO, MINI TYROLIENNE,
MINI-GOLF, VTT ÉLECTRIQUE,
JEUX GONFLABLES,
TRAMPOLINE BUNGEE...

CENTRE
SPORTIF
MÉGANTIC

Le Carnaval Mégantique
Lac-Mégantic • MÉGANTIC
Présenté par

Consultez notre site internet pour découvrir toute la programmation : www.lacenfetemegantic.com

Spécial 10e édition

Semaine de l'intergénération

2017

10 au 19 février

Visitez la page Facebook pour les détails
www.facebook.com/semainedintergeneration

Inter génération

La Ville de Lac-Mégantic procédera au cours des prochaines semaines, à l'embauche d'étudiants pour combler plusieurs postes à l'été 2017. Consultez le site Internet de la Ville ou l'Écho de Frontenac en février pour connaître les détails de ces emplois.